3ZA ORIENTAUX
Société à responsabilité limitée
Au capital de 1000,00 Euros
Siège social : 12 Allée Louis Bleriot, 93390 Clichy-Sous-Bois

914 842 133 R.C.S. Bobigny

***

PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE TENUE LE 25 JUIN 2025

L'an deux mille vingt-six,
Le vingt-cinq juin
A treize heures,
Au siège social,

Les associés de la société 3ZA ORIENTAUX SARL au capital de 1000,00 euros, divisé en 100 parts sociales de 10 euros chacune, dont le siège social est situé 12 Allée Louis Bleriot, 93390 Clichy-Sous-Bois se sont réunis audit siège.

L'assemblée est présidée par Monsieur ZAOUKI El Houssin, Monsieur ZAOUKI Ahmed et Monsieur ZAOUGUI Mohamed en qualité de gérant de la société 3ZA ORIENTAUX SARL.

Est présent :

- Mr ZAOUKI El Houssin, propriétaire de…..40 parts.
- Mr ZAOUKI Ahmed, propriétaire de…..30 parts.
- Mr ZAOUGUI Mohamed, propriétaire de…..30 parts.

TOTAL….....**100 parts sociales.**

Le président constate que l'assemblée est valablement constituée et déclare qu'elle peut délibérer et prendre les décisions à la majorité requise.

Le président rappelle que l'ordre du jour est le suivant :

- Rappel de la nécessité de décider la poursuite de l'activité de la société malgré des pertes supérieurs à la moitié du capital social,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE RESOLUTION

Après avoir pris connaissance du fait que les comptes annuels de l'exercice social clôturé en 2024 font ressortir que les fonds propres de la société 3ZA ORIENTAUX sont devenus inférieurs à la moitié du capital social,

l'assemblée générale des associés décide de poursuivre l’activité de la société.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d’extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par la gérance et tous les associés présents.

Mr ZAOUKI EL HOUSSIN
Gérant

